



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTION MUNICIPALE COMPLÉMENTAIRE DANS LA COMMUNE D'HAUTEVILLE (ARRONDISSEMENT D'ARRAS)

Arras, le 22 février 2023

Par arrêté du 14 février 2023, les électeurs de la commune d'Hauteville sont convoqués **le dimanche 2 avril 2023 et en cas de second tour le dimanche 9 avril 2023**, en vue de compléter le conseil municipal (9 sièges à pourvoir).

Les déclarations de candidature seront reçues à la préfecture du Pas-de-Calais (bureau des élections et des associations) :

Pour le 1^{er} tour de scrutin : du jeudi 9 mars 2023 au jeudi 16 mars 2023 inclus de 9h à 12h puis de 14h à 16h30. Les candidats inscrits au premier tour de scrutin sont d'office inscrits au second tour de scrutin si celui-ci est nécessaire.

Pour le 2nd tour de scrutin : le dépôt des candidatures n'est ouvert que si au premier tour de scrutin le nombre de candidats était inférieur au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir. Dans cette hypothèse, le dépôt des déclarations de candidature aura lieu du lundi 3 au mardi 4 avril 2023 inclus de 9h à 12h puis de 14h à 16h30.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)